



François Jacolin  
Évêque de Luçon

Luçon, le 15 octobre 2018  
En la fête de Sainte Thérèse d'Avila

**Aux chefs d'établissements catholiques d'enseignement,**

**Réf : FJ/2018/10/12.2**

Chers amis,

L'Église catholique traverse une tempête dont l'origine est interne, liée à des membres gravement coupables de pédophilie. Le diocèse de Luçon n'est pas exempt de faits passés, mais dont les victimes sont bien vivantes aujourd'hui et souffrent quotidiennement de ce qu'elles ont subi.

Dans ce contexte, j'ai pris trois décisions que je souhaite vous communiquer comme je l'ai fait auprès des prêtres, diacres, LEME et responsables d'aumônerie et de mouvements :

- **La diffusion la plus large possible de la lettre du pape François au peuple de Dieu** datée du 20 août dernier. Je compte sur vous pour la faire connaître et ouvrir, si vous le souhaitez, un dialogue sur le sujet. Vous trouverez ci-joint la lettre du pape avec quelques indications pour l'ensemble des fidèles.
- La mise en œuvre dans les paroisses de ce que demande notre pape, à savoir **une journée de jeûne et de prière** « afin que grandisse parmi nous le don de la compassion, de la justice, de la prévention et de la réparation » (lettre du pape François au peuple de Dieu). Avec le conseil épiscopal, nous avons retenu le 1<sup>er</sup> vendredi de l'Avent, c'est-à-dire **le 7 décembre 2018**, afin que la Mère de Dieu, patronne de notre diocèse, nous accompagne jusqu'à sa fête du lendemain, l'Immaculée Conception, dans cet acte de pénitence et de prière. Je vous invite à la faire connaître et à vous joindre à cette démarche dans vos paroisses. Dans l'éditorial de la dernière revue diocésaine, j'invitais même les catholiques qui le désirent à vivre cette démarche chaque vendredi de l'Avent. A chaque baptisé de discerner selon ses capacités et son libre consentement.
- Une journée de sensibilisation et de prévention avec Mme Ségolène MOOG, déléguée de la conférence des évêques de France à la cellule permanente de lutte contre la pédophilie, un psychologue, un juriste et une personne de la cellule régionale d'écoute des victimes en Pays de Loire, **le mercredi 16 janvier au collège Richelieu à la Roche-sur-Yon de 9h30 à 17h**. Une conférence à plusieurs voix, tout public, sera également donnée le soir, dans ce même lieu.

Si vous en connaissez, je vous invite à partager la souffrance des victimes et à leur manifester notre volonté de tout mettre en œuvre pour que cela ne se reproduise plus.

En union de prière avec chacun de vous,

✠ François JACOLIN  
Évêque de Luçon